

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Après les élections allemandes. A une situation rendue insoluble par le Parlement, on cherchera une solution en dehors de lui, qui pourrait bien être la dictature. Il n'y a pas de quoi rire ; il n'y a pas de quoi trembler ! Il faut ouvrir l'œil et surveiller !...

Tandis qu'on se penche de tous côtés vers l'énigme des élections allemandes pour essayer d'en découvrir le secret, l'Allemagne réfléchit sur ce qu'elle a fait...

Qu'est-ce qui va sortir du succès de ses nationalistes, dont il semble à certains signes qu'elle soit plus gênée que glorieuse ?...

Un gouvernement de droite ? Il n'a pas de majorité. — Vous me direz qu'en Allemagne, si ce n'est pas toujours une recommandation, ce n'est jamais un grand obstacle. Dans ce pays les minorités seules veulent bien ce qu'elles veulent. Grand avantage pour mener où il leur plaît des masses moutonnaires qui se rallient toujours à la houlette du berger !... Peu importe la houlette et peu importe si le berger les conduit à l'abattoir !

Un gouvernement de gauche ? On peut essayer. Seulement, il y faudrait d'abord la bonne volonté d'Hindenburg et, ensuite, l'acceptation des socialistes à partager le pouvoir avec des éléments bien « bourgeois » — Vous me direz qu'ils ont depuis longtemps perdu leur virginité marxiste et qu'il n'y a que le premier adultère qui coûte !...

Un gouvernement de centre ? Mais entre le bloc des socialistes et celui des nationalistes, il serait pris comme une puce entre deux ongles. Situation particulièrement désagréable et aussi peu favorable que possible à toute action, même gouvernementale.

Voilà comment les choses nous apparaissent de loin, à travers les commentaires de la presse d'outre-Rhin.

L'impossibilité probable où l'Allemagne sera de constituer un ministère conforme aux résultats du scrutin risque de la jeter dans un chaos — qui favorisera peut-être certains desseins secrets — d'où elle essaiera de sortir par... la dictature.

Oh ! une dictature modeste à ses débuts et à qui la sanction présidentielle d'Hindenburg donnerait comme une apparence de régularité. Ne pouvant tirer du Reichstag tel qu'il est composé un ministère viable, ne voulant pas recourir à de nouvelles élections, le Président du Reich sera « excusé » d'avance de gouverner sans le Parlement... Ainsi commenterait une dictature honnête et prudente. Qui sait où et comment elle pourrait finir ?...

La situation est donc grave. On serait coupable de cacher ce danger à l'opinion et de croire que la paix viendra en dormant. Un danger n'est vraiment redoutable que si on ne le voit pas ou bien si l'on en a peur. Nous n'avons pas à trembler, mais à prendre toutes les précautions.

Mais prétendre que le résultat de ces élections est dû à notre politique conciliante, c'est une loufoquerie — quand ce n'est pas une sale petite manœuvre de politique intérieure.

C'est parce qu'ils se sont sentis libres que les Allemands ont voté contre nous en votant pour les hitlériens.

Voilà les idiots méchancelés que l'on peut lire dans certains journaux français. D'où il résulte que si nous avions refusé d'accepter le plan Young et d'évacuer la Rhénanie, les Allemands auraient été bien mieux disposés pour la France et auraient voté contre les candidats nationalistes et revanchards.

Nous voudrions tout de même bien savoir comment la présence de quelques bataillons français à Mayence aurait pu empêcher les électeurs allemands de voter pour les hitlériens ! N'est-il pas évident, au contraire, qu'elle aurait augmenté leur colère, fourni aux nationalistes un admirable thème à leurs protestations et grossi encore le nombre de

leurs partisans — ou du moins de leurs électeurs ?

Nous devons nous féliciter d'avoir pratiqué depuis six ans une politique de conciliation qui laisse l'Allemagne sans excuse. Nous en tirons aux yeux de tous une incomparable force morale. On ne peut pas nous accuser d'être les trouble-paix et ce n'est pas à nous qu'on en veut.

La responsabilité de l'Allemagne est d'autant plus lourde que nous avons donné de plus grandes preuves de bonne volonté. D'avoir fait toutes les concessions possibles à la cause de la paix cela nous met dans une position excellente et qui nous permettra de mieux défendre les intérêts français...

Ce blâme formel de l'opinion universelle a trouvé sa première expression dans la réponse si étonnante cordiale de M. Henderson à M. Briand au banquet de la presse internationale. On l'a tout de suite senti en Allemagne où certains semblent un peu gênés de leur victoire.

Et M. Curtius, qui parle toujours comme ministre des Affaires Étrangères, a éprouvé le besoin d'affirmer que l'Allemagne entend continuer la politique de paix à laquelle ses dirigeants disent vouloir rester fidèles. C'est une déclaration qui ne correspond guère au programme pour lequel viennent de voter plus de huit millions d'Allemands.

On enregistre les déclarations de M. Curtius. Mais on attend les actes du gouvernement allemand.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

### LE SUPPLICE DE LA QUESTION

Les Américains sont curieux — comme des enfants. Leur besoin de connaître est illimité, et ils en sont encore à l'âge du « Pourquoi ? » Aussi, aux Etats-Unis, règne-t-il un abus de questions qui finit par devenir un véritable fléau et qui porte sur les nerfs des étrangers. Ces interrogatoires constants se déclarent d'ailleurs, pour se justifier, de recherches scientifiques, et il semble que toutes les Universités d'Amérique soient pleines de psychologues qui considèrent le reste de l'humanité comme des animaux à expériences. Le correspondant à New-York d'un journal de Londres nous rend compte en ces termes des épreuves qu'il subit :

« Il y a des jours, écrit-il, où le courrier du matin est chargé de questions comme d'explosifs et où l'on ne sait pas à quelle demande on doit répondre en premier lieu. Le mieux, c'est de tout jeter au panier. Dans le restaurant où je dîne, on me submerge de questions comme celles-ci : « Avez-vous vraiment l'impression que le diner valait le prix que vous l'avez payé ? » ou bien : « Quels changements apporteriez-vous — si vous en apportiez — à la direction de notre établissement ? » « Mon cerveau affaibli ne me saufera pas de meilleure réponse que : « Je n'en aurais pas les clients en leur posant des questions ». Ensuite, vous voilà soumis à l'inquisition d'une société religieuse par exemple : « Croyez-vous à la vie future ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ? La science moderne vous a-t-elle fait perdre votre foi d'enfant ? Croyez-vous aux esprits ? » etc... Aucun être au monde n'est en état de supporter une pareille épreuve.

« L'étranger est relativement peu importuné, tandis que l'Américain ne peut jamais s'arrêter à cet interrogatoire. C'est ainsi qu'une jeune étudiante m'a raconté que lors d'une soirée dansante, on avait récemment remis à tous les invités un questionnaire écrit dans la première et plus discrète question était : « Combien de fois avez-vous été amoureux dans votre vie ? » Une autre question courante, qui surprend au pays de la prohibition, est : « Avez-vous pris l'habitude de boire des cocktails ? Quand, et de quelle manière ? »

« Quant aux malheureux élèves des écoles qui auraient eux-mêmes tant de choses encore à demander, il leur faut répondre à des demandes saugrenues : depuis l'impression que fait sur eux Chaplin ou Harold Lloyd jusqu'à l'idée qu'ils se font de leurs parents. « Dernièrement, je rencontrai un étranger qui était descendu dans un des meilleurs hôtels de New-York. Il tenait à la main un long formulaire imprimé et soupirait : « Que veulent-ils que je fasse de cela ? » Je regardai la feuille : elle émanait de l'administration de l'hôtel et constituait une enquête sur la façon de dormir des clients. C'était un véritable grouillement de questions : « Dormez-vous mieux ici que chez vous ? Ou moins bien ? Vous éveillez-vous la nuit ? Quand et pourquoi ? Ré-

## Informations

### Au conseil des ministres

Le Conseil des ministres a examiné les propositions présentées pour l'équilibre du budget de 1931-1932 par les ministres des finances et du budget.

Conformément aux assurances données le 27 juillet à Nancy par le président du conseil et aux décisions du gouvernement, le projet de budget de 1931-1932 ne demande pas aux contribuables un centime d'impôt de plus. Il est même en diminution par rapport au budget en cours.

Le chiffre des dépenses pour 1931-1932 sera en effet de 50 milliards 100 millions environ contre 50 milliards 398 millions pour l'exercice 1930-31.

Pour la première fois, depuis que le franc s'est fixé à sa valeur actuelle, le total des crédits d'un projet de budget se trouvera en diminution par rapport aux dotations de l'exercice précédent.

Le gouvernement posera la question de confiance sur ses propositions.

Le Conseil des ministres décide de n'insérer dans la loi de finances aucune disposition fiscale nouvelle et de limiter à l'indispensable les dispositions spéciales.

### Indiscrétions intéressées

D'importantes conversations d'ordre commercial ou privé ayant lieu entre la France et l'Angleterre par le téléphone transatlantique, ont été écoutées secrètement, non seulement en Angleterre mais même sur le Continent, en dépit des plus extrêmes précautions.

On redoute que des informations confidentielles, passées entre des firmes de Londres et de New-York, aient été surprises par des firmes rivales.

Les ingénieurs de la General Post Office n'ont pas encore réussi à remédier à cette situation.

### A la S. D. N.

Pour la première fois les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Commissions de la S. D. N. ont siégé. La 3<sup>e</sup> Commission, qui est celle du désarmement et que préside M. Politis (Grèce), a organisé son travail et désigné ses rapporteurs.

La 4<sup>e</sup> Commission, qui va s'occuper du budget et de la réforme du secrétariat, n'a abordé encore que des sujets secondaires.

Enfin, la 5<sup>e</sup> Commission, questions sociales et humanitaires, a décidé de consacrer ses soins successivement à l'amélioration de l'administration pénale, à la protection de l'enfance, à la traite des femmes et des enfants et au trafic de l'opium.

### L'ennemi héréditaire

Le procès en diffamation intenté par le second président des Casques d'Acier, Dusterberg, au chancelier de l'ordre des « Jeunes Allemands », M. Bornemann, a commencé à Halle.

M. Bornemann avait prétendu que l'association des « Casques d'Acier » avait cherché, elle aussi, à se rapprocher de la France.

A l'audience, M. Dusterberg a contesté formellement toute négociation dans ce sens et a déclaré entre autre : « Je considère les Français comme nos ennemis héréditaires et il ne saurait être question de négocier avec eux. »

### En Espagne

La situation devient de plus en plus grave. Certaines mesures de force prises par le gouvernement civil ont précipité la grève générale qui est annoncée pour jeudi.

Le directeur et les rédacteurs du journal « Solidaridad » ont été arrêtés et conduits en prison. On a été donné d'arrêter aussi les délégués du Comité de grève du Syndicat du bâtiment et des transports ; mais ceux-ci se sont cachés et ont nommé des remplaçants pour le cas où ils seraient arrêtés.

### Des exploits (1) de fascistes

On mande de Souchak qu'un incident s'est produit à Fiume, à l'arrivée du vapeur italien « Cesare-Battista », transportant 800 fascistes et des avant-gardes armés, accompagnés d'officiers. Un groupe de fascistes a, au débarquement, poussé des cris hostiles à l'égard de la Yougoslavie, criant : « Vive la Guerre ! » et s'est approché de la frontière yougoslave en continuant ses démonstrations hostiles, piétinant notamment le drapeau yougoslave.

### Le calme rétabli en Annam

Aucun nouvel incident n'est à signaler dans la région de Vinh.

A l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire de 1930, la Chambre indigène des représentants du peuple d'Annam, nouvellement élue, a adressé au gouverneur général Pasquier l'assurance de sa sincère collaboration dans l'intérêt général du pays d'Annam et a prié le chef de la colonie, de transmettre ses vœux respectueux au gouvernement de la République française et ses sentiments de fidèle attachement à l'empereur d'Annam.

### En Chine

Les gouvernements de Nankin et de Pékin annoncent que de durs combats ont eu lieu la semaine dernière et que les nordistes prétendent avoir tué vingt mille nationalistes.

Le rassemblement de matériel roulant à Shan-Hai-Kiang laisse supposer que Chang-Hue-Hiang aurait l'intention de prendre le contrôle de la ligne Tsin-Tsin-Pékin pour s'assurer une zone neutre durant les négociations de paix, où il jouerait le rôle d'arbitre.

### En Argentine

La révolution paraît avoir amené une diminution de la criminalité à Buenos-Ayres. L'une des raisons de ce fait serait l'épuration de la police. Il a été prouvé, en effet, que de nombreux membres de la police étaient eux-mêmes des malfaiteurs.

La sécurité n'a jamais été plus grande à Buenos-Ayres qu'aujourd'hui.

### Congédié !

Le nouveau gouvernement du Pérou a informé le général allemand Wilhelm Faurel, qui avait été inspecteur dans l'armée péruvienne pendant deux ans, que ses services ne seront plus requis à partir du mois de décembre et qu'il pourra partir pour l'Allemagne avec sa famille.

### EN PEU DE MOTS...

— Une jeune fille de 16 ans, Jeanne Leroux, de Joinville-le-Pont, voulait mourir. Elle arrosa son lit de pétrole, y mit le feu, mais des voisins intervinrent et la sauvèrent.

— Au Verdon (Gironde), un chasseur, M. Hermann, 52 ans, demeurant à Bordeaux, était à la chasse, lorsqu'un maladroît néorod tira de son côté. Hermann fut blessé à la jambe et mourut peu après.

— Un coup de grison s'est produit dans une mine, en Nouvelle-Ecosse. Il y a eu 6 ouvriers tués et plusieurs blessés.

— Le Sénateur américain La Follette a épousé à Madison (Etat de Wisconsin) sa jeune dactylographe.

— Les troubles continuent aux Indes. A Delhi, la police a arrêté de très nombreuses personnes dont 150 femmes.

### NOS ÉCHOS

#### L'épreuve.

Fay Wray était une jeune fille. Un jour, avec beaucoup d'autres de ses collègues, elle fut appelée par le grand metteur en scène Eric von Stroheim, qui cherchait une actrice pour tenir un rôle dans un de ses films.

Déjà, Stroheim avait fait défiler devant lui, vingt jeunes femmes, dont aucune ne faisait l'affaire. Fay Wray était la vingt et unième. Le cœur battant, elle entra dans le bureau du potentat...

Eric von Stroheim lui fit prononcer quelques phrases, puis, avec un geste de regret, arrêta net l'audition et prononça ce seul mot : « Impossible ! »

Fay Wray repassa la porte, fort déçue. Elle n'avait pas pensé qu'elle pût être engagée, mais elle ne s'attendait pas non plus à être remerciée aussi brutalement. Pourtant, à peine était-elle sortie que Stroheim la fit rappeler et lui dit :

« Vous êtes engagée !  
 — La joie de la jeune femme fut telle qu'elle chancela et qu'elle écala en sanglots. Alors, le metteur en scène lui déclara :

« De toutes, vous êtes la seule qui ayez satisfait aux conditions de l'épreuve. J'ai fait rappeler toutes vos collègues après les avoir renvoyées et je leur ai dit, comme à vous, qu'elles étaient engagées. Mais, chez aucune, la réaction n'a été aussi vive que chez vous. Or, la scène que je viens de vous faire jouer à votre insu est précisément celle que vous aurez à jouer dans le film !  
 Nous permettrons-nous d'ajouter que le procédé nous semble bien cruel pour les vingt autres candidates ?... Mais business is business !

## « VISAGES DU QUERCY »

PAR Eugène GRANGIÉ

Nous sommes heureux et fiers d'offrir à nos lecteurs le récit de la belle page suivante que notre grand confrère et ami, Gustave Guiches, a bien voulu écrire pour le « Journal du Lot ».

Je ne suis pas critique de profession. Mais je viens de lire : « Visages du Quercy », et, devant une œuvre qui honore si grandement les Lettres et qui glorifie, avec autant de beauté que de profondeur son pays natal, je ne sais pas me taire.

Ce qui m'émeut et ce que j'aime, avant tout, dans le nouveau livre de M. Eugène Grangié c'est qu'il exprime, avec des mots qui sont comme des battements de cœur, le caractère du terroir qu'il décrit.

Pour lui, ce terroir n'est pas une contrée. C'est un être humain. Pour lui, ses aspects ne sont pas des paysages. Ce sont des figures passionnément vivantes qui s'embrument de tristesse, s'empourprent de colère, flambent d'amour, s'épanouissent de joie ou pleurent de désolation. Et c'est, en évoquant leurs traits, que l'auteur les a si justement nommés : « Visages du Quercy ».

Les géants de la nature, la Montagne et la Mer, n'ont pas d'humanité. A trois mille mètres de haut, on peut mourir. On ne naît pas. C'est le privilège du pays moyen, du coin de terre, du « patelin », de faire corps avec ceux et celles qu'il a vu naître. Il a mieux que des habitants. Il a des enfants. Il a, pour cœur, sur le flanc du côteau, dans l'ombre du valon, au soleil de la plaine, au lit nuptial, la vie gagnée par le travail des champs et la tombe qu'il offre à leur dernier repos.

Mais, pour rendre sensible cette humanisation du paysage l'incorporant à l'existence domestique et, pour lui faire, à la fois, partager et refléter les joies comme les douleurs de ceux qui vivent de lui en même temps qu'avec lui, il faut plus qu'un talent de poète et la psychologie d'un pénétrant écrivain. Il faut un enthousiasme amour. Il faut même quelque chose de plus pour parler exactement d'une région si personnelle que par quercynois et, même, simplement, par parler avec lui. Il faut en être. Sans quoi, je l'entends jeter à son interlocuteur le « qui va là ? » du pays : « Quel sés ? », et, si celui-ci ne peut lui répondre congrûment dans sa langue, lui demander, méfiant : « D'où viens-tu ? »

Je le défie bien, par exemple, ce pays qui est le mien, de n'avoir pas, dès les premiers mots qu'il a échangés avec lui, reconnu, en Eugène Grangié, son poète, son psychologue, son fils le plus qualifié pour l'aimer et pour le faire aimer.

Ah ! oui, il en est, celui-là ! Il a, de sa race, cette silhouette naturellement élégante et souple qui en caractérise la jeunesse. Il est, lui aussi, en même temps qu'une figure, un visage du Quercy. Il a les yeux vifs et curieux, le teint coloré au rubis rose des vieux vins de Cahors, le geste démonstratif, le parler savoureux, spirituel, volontiers chahuté, mais qui retient l'impétuosité de l'accent par le souci courtis et superflu de ne pas gêner une oreille étrangère. Comme après s'être régala d'une salade à l'ail, on garde la distance pour ne pas offenser l'odorat du voisin.

Et quel poète né ! Foncièrement et merveilleusement cultivé, son talent n'est pas, pour cela, un produit de la littérature. Il a jailli spontanément de son terroir, comme un bel arbre, tout épanoui, tout paré des fleurs et des fruits du « pays ».

Il faut avoir dégusté la profonde et délicieuse poésie de ses « Croquis quercynois », vibré à cette émouvante et superbe glorification de son « Cahors en Quercy », suivi ce passionné pèlerin de son « Lot à petites journées », réglé les pulsations de son cœur quercynois au « Tic-tac de la vieille pendule » pour parcourir toute cette route si poète jusqu'à la halte où, ayant si amoureusement contemplé et, lui-même ayant été si tendrement regardé par les yeux de sa terre natale, il devait écrire : « Visages du Quercy ».

Il est, du moins à ma connaissance, bien peu de livres dans les pages des-

glements la vente. Celle-ci n'est faite qu'aux citoyens du Vatican, résidant dans l'Etat, et aux personnes qui s'y rendent journellement pour raison de service. Mais visiteurs, touristes, pèlerins et autres n'y ont point droit. Afin d'éviter toute contrebande, et fraude possible, une liste a été dressée des fumeurs ayant droit, et indiquant la con-

quels l'âme d'une région ait été exprimée comme un fruit au goût de goutte le vidant, en entier, de son suc. Chaque mot y fait rouler un caillou, y trace un sentier, y dresse une haie, y creuse un valon, y bâtit une falaise, y découvre un logis, y accompagne le lourd pas à pas du Causse à la longue blouse noire et aux jupes ferrugineuses, sous l'auréole de son chapeau noir lui aussi.

A chaque paragraphe, une vision s'impose dans toute la netteté, dans toute la rusticité flagrante de sa vie :  
 — « Perché sur son côté, le village « reste invisible. Mais l'auberge d'en « bas, quand on arrive à sa porte, laisse « apparaître la flamme d'un feu ravi- « gotant. Les charretiers rangent leurs « mulets fumants à l'extrême bord de la « route. Passant le seuil, les camarades « s'assoient devant la lourde table où « trois assiettes crues les attendent. « Les moustaches rouilles étaient mouil- « lées de brume. La soupe fumante y « accroche, maintenant, les perles de sa « buée. Le « chabrot » y mettra une « frange rouge, souvenir de son vineux « bouillon. »

« Vous le voyez, ce n'est même plus une image. C'est un visage, un des visages du Quercy. Visages si changeants ! Visages farouches tapis dans des forêts de chênes ! Visages qui rêvent dans des solitudes, dans les vastes « fraus » de pierre, de brousses, de genêts et de bruyères, visages qui rient dans de grands coups de soleil, visages qui pleurent sous les soufflets de la pluie, visages qui se réfugient dans les anfractuosités des falaises ou se fauflent dans les obscurs corridors des vallons comme si, encore, ils avaient peur, vieux visages de châteaux en ruines, qui se souviennent et qui regrettent, visages décolorés et couleur de pain bis sous leurs toitures de rouille, visages immobiles et qui demeurent devant l'eau qui s'en va.

Ils sont tous là, si anciens et pourtant présents à chaque page. Ils parlent. S'ils s'expriment en français, ils pensent en patois. Ils racontent leurs histoires. Ils disent leurs misères, leurs souffrances, leurs joies si humbles, leur courage si fier ! Ils disent au visiteur : « Venez nous voir. Nous ne sommes pas des sauvages. Seulement nous vivons ainsi de père en fils dans la satisfaction des traditions qui sont notre héritage. Venez nous voir. Nous n'avons pas à vous offrir de hautes montagnes, mais des côteaux sur lesquels la vigne remplace l'avalanche. Nous sommes hospitaliers. Nous mettrons, pour vous recevoir, de belles nappes blanches sur nos tables et de beaux draps blancs à nos lits. Nous vous consolons de nos misères par la simplicité et nous vous dédommagerons du mensonge par la sincérité. Venez nous voir ! Vous mettez un peu de dorure sur notre pauvreté et nous remplissons les poches de votre mémoire par des souvenirs qui reconfortent vos neurasthénies de riches citadins !... »

Voilà ce que disent les expressifs et éloquentes visages du Quercy qui donnent au livre de M. Eugène Grangié, avec une émotion renouvelée à chaque page, une vie si ardente. C'est passionnant comme un beau roman d'amour et n'est-ce pas, d'ailleurs, le roman de l'amour de son pays ?

Ouvrez « Visages du Quercy » et si, dans la nostalgie d'un hiver, vous voulez vous consoler du temps noir, embarrassez-vous, avec l'auteur, pour une randonnée à travers ce volume. Un intérêt subtil s'emparera de vous et marchant de surprise en surprise, d'émotion en émotion, de visage en visage, vous éprouverez cette joie profonde et de qualité si rare d'avoir exploré une région encore peu connue et de connaître dans ses moeurs, dans ses coutumes, dans tous ses aspects, le visage et l'âme d'un vieil et beau pays.

Nulle œuvre ne peut classer plus incontestablement ni plus librement son auteur aux premiers rangs des plus grands écrivains, et s'il est bien, de la part de M. Eugène Grangié d'avoir enrichi les Lettres françaises d'un tel livre, il est encore plus beau pour lui d'avoir ajouté ce rayon au soleil de son pays natal.

Gustave GUICHES.

Camy par Luzach.  
 Ce jeudi 18 septembre 1930.

summation journalière permise à chacun d'eux. Le tabac du Vatican n'est ainsi fumé que par quelque cinq cents personnes. Cigares et cigarettes du Vatican sont une précieuse rareté. Les habitants mortels ne sauraient en avoir que s'ils en reçoivent en cadeau des habitants de cet Etat.

LE LECTEUR

# Chronique du Lot

Simple réflexions

## ROUTES ET CHAUFFARDS

Ne pourrait-on pas rectifier nos routes pour les adapter au trafic moderne pour lequel elles n'ont pas été faites ?

Concots. — (De notre correspondant particulier). — Il y a huit jours, nous racontions ici même comment un accident d'autos fut évité par la présence d'esprit d'un chauffeur, alors que, seule, la modération de vitesse de deux voitures se rencontrant à un tournant dangereux aurait dû le prévenir.

C'est ainsi que se produisent la plupart de ces accidents de route par manque de prudence ; excès de vitesse, inobservation du code de la route, trop d'optimisme de la part des chauffeurs qui ne doutent de rien, se croient infallibles et considèrent la route comme leur appartement.

Il faut remarquer cependant que beaucoup de routes ne furent pas construites pour ces rapides véhicules à essence, exemple : La partie de la route nationale 111, comprise entre Arcambal et Concots (17 kilomètres), dans une vallée à rivière souterraine, très étroite, tortueuse et capricieuse. Ces routes-là devraient être rectifiées en certains points surtout. Naguère on corrigea un de ces contours brusques, baptisé tout récemment et pour cause : « Le Tourant de la Mort ». Mais ce fut à la suite d'une série d'accidents et de plusieurs morts que la réparation fut faite. Il reste encore sur cette même partie une vingtaine de contours aussi dangereux que le précédent ; qu'attend-on pour y faire le même travail indispensable ? Ne vaudrait-il pas mieux prévenir qu'attendre le mal ?

Autrefois, nous nous estimions fort heureux d'obtenir avec nos vieilles pataches une moyenne de dix kilomètres à l'heure ; aujourd'hui on quadruple, on quintuple cette vitesse et les fous trouvent que ce n'est pas encore assez, il s'agit de rivaliser avec le chemin de fer. Aussi qu'arrive-t-il ? des arrêts aussi brusques que forcés, et hélas ! souvent définitifs pour les imprudents, sans compter les victimes innocentes qui n'ont eu d'autre tort que de se trouver sur le lieu de la catastrophe et de ne pouvoir échapper à l'auto meurtrière.

A la rigueur, en ligne droite, avec longue et bonne visibilité, on s'expliquerait la tentation d'accélérer un peu. Et, encore, si la direction vient à se rompre ou à se fausser, par suite du trop de vitesse acquise, le frein ne pourra être utilisé de façon efficace ; si un peu éclate suivi de panache avec explosion du réservoir d'essence ?... Rien qu'à y penser, nous nous sentons secoués par de bien désagréables frissons.

Dans les villes il y a déjà un petit remède contre la vitesse ; la police est là et elle peut veiller. Mais en pleine campagne les vrais chauffards se rattrapent, maheur à ceux qui ne leur laissent pas la voie entièrement libre ; ils traversent les petites agglomérations comme de vrais bolides suivis d'un gros nuage de poussière.

Au sujet de ce mot poussiéreux on voudrait bien nous permettre une petite digression. Nous tiendrons beaucoup à savoir pourquoi certaines communes se trouvant sur routes ont la partie de cette route comprise dans le bourg, bitumée, alors que d'autres localités, même cas, attendent. Sans doute parce que celles-ci n'ont guère que des ouvriers agricoles, des travailleurs de la terre. On a dû se dire : Bah ! ces gens-là n'ont pas le loisir de s'occuper des règles de l'hygiène et de la propreté ; ils prennent un bain à tous les jubils et se débarrassent le dimanche pour aller à la messe. Par conséquent cette poussière de chaux non cuite, au lieu de leur être nuisible, ne doit que les immuniser contre les microbes et autres parasites du corps humain.

Il ne faudrait pas cependant trop accrédiiter le favoritisme. — B.

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Nomination d'intérimaires

Par décision de M. l'inspecteur d'Académie, en date du 18 septembre courant, ont été délégués provisoirement et en qualité d'intérimaires :

A Saint-Pierre-Toirac : Mlle Durand.

A Méjanassere (Cornac) : Mlle Gigneste.

A Lamativie (chargée d'école), Mlle Asfaux.

A Lamativie (adjointe) : Mlle Mardès.

A Marminiac (adjointe) : Mlle Grimal.

A Bessonies : Mlle Granouillac.

A St-Alauzie : Mlle Sans.

A Soturac : Mlle Mercier.

A Vire : M. Cuéye.

A St-Cyprien : M. Castelnaud.

A Frayssinet-le-Gourdonnais : M. Carleau.

A Soulomès : M. Loupias.

A Sarrazac : M. Laffite.

A Floirac : Mlle Francoual.

A Vayrac (adjoint) : M. Mespouilhé.

A Cornac : Mlle Theil.

A Cahors (place Thiers, adjointe) : Mlle Cazeau.

A Cahors (adjointe rue Wilson) : Mlle Rougié.

Palmarès du Concours d'exploitation de Gourdon, en 1930

1<sup>re</sup> Catégorie

Propriétaires exploitants

Premiers prix : objet d'art : M. Brossier, à Bonnacoste, de Calès ; plaquette artistique et 300 fr. : M. Castagné, aux Landes, de Martel.

Deuxième prix : Plaquette artistique et 250 fr. : M. Delcayre, à Meyronne.

Troisième prix : Médaille de vermeil et 200 fr. : M. Maury, à La Rébaste, de St-Sozy ; médaille de vermeil et 200 fr. : M. Dupanier à Anglars-Nozac ; M. Laquière, à Vayrac.

Quatrième prix : Médaille d'argent et 150 fr. : M. Rey Denis, château de La Rue, par Rocamadour ; M. Laval Léopold, à Loupchat, par Martel.

Cinquième prix : Médaille d'argent et 100 fr. : M. Boudou, aux Guiralletes de Thédac ; M. Dô à Clavel, de Caniac ; M. Lafage, à Goudet, de Thédac ; M. Larroque Cyprien, à Limon, de Meyronne.

Sixième prix : Médaille d'argent et 100 fr. : M. Lapière, à Borredon, de Thédac ; M. Gilbert Sylvain, à Thédac ; M. Cassan Albert, à Borredon, de Thédac ; M. Frayssinet Damien, au Repaire, de Thédac.

Septième prix : Médaille de bronze et 100 fr. : M. Larrive, à Marinesque, de Dégagnac ; M. Fajolles Jean, à Léobard ; M. Talou Eloi, à Borredon, de Thédac ; M. Monrayse, à Borredon, de Thédac ; M. Cantarel Antonin, de Thédac ; M. Verdet, au Causse de Bétaille ; M. Laborie Paul, au Maillol, de Gourdon.

2<sup>e</sup> Catégorie

Fermiers et Métayers

Premier prix : Plaquette artistique et 250 fr. : M. Guglielmo Paolin, à Bel-Air, par Gourdon.

Deuxième prix : Médaille de vermeil et 200 fr. : M. Noël Urbain, au Pesquié, de Frayssinet ; M. Bédou Germain, au Bouyssinat, de Frayssinet.

Troisième prix : Médaille de vermeil et 150 fr. : M. Painaud Albert, à Le Sol, commune de Labastide-Murat.

## PALAIS DES FETES

SAMEDI 20, DIMANCHE 21

(matinée et soirée)

CONCARNEAU, Documentaire.

## L'ARPETE

Adaptation de la pièce d'Yves Mirande et Quinson ; un type parfait de la comédie bien française, élégante, amusante, parisienne. Amour, couture et millions s'y donnent libre cours.

L'action se passe dans les ateliers de la haute couture parisienne et dans les milieux artistiques de Montparnasse.

AMOUREUX PIRATE, Comique.

ORCHESTRE

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 13 au 20 septembre 1930

Naissances

Lacand Aimée, rue P.-Wilson.

Arnal Huguette, 10, rue Louis-Delouche.

Talou Jacques, rue des Cadourques, 16 bis.

Décès

Lamoureux Marie, veuve Eugénie, s. p., 69 ans, rue Wilson.

Contival Jean-Baptiste, s. p., 17 ans, rue J.-Delpech, 8.

Loublanches Pierre, cultivateur, 57 ans, rue P.-Wilson.

Galy Jean-Baptiste, 17 ans, place Clément-Marot.

Publications de mariage

Boux Raymond, mécanicien à Saint-Céré (Lot), et Bourdie André, linotypiste, à Cahors.

Picou Charles-Alexandre et Crémades Juliette, s. p., à Cahors.

PAS DE SOMMEIL AVEC DES PUNAISES

Vous ne dormirez pas, vous serez à la torture tant que vous n'aurez pas employé le Rosol pour détruire vos punaises. Mais alors, quel soulagement ! Un seul badigeonnage et vous n'en verrez plus une. 4 fr. 95 le flacon, 1<sup>re</sup> Pharmacies, Drogueries, Epiceries etc. A Cahors, Pharmacie Orliac.

## CAHORS

### LA FIN DES VACANCES

La période des vacances touche à sa fin. Il était temps ! Pour deux raisons ; d'abord, parce que Cahors ne semblait plus qu'un gros bourg ; ensuite, parce que les Cadurciens ont été un peu trop émus par les trop nombreux accidents d'autos, de motos qui se sont produits.

Les « vacanciers » rentrent : ils vont reprendre avec plaisir leur train-train habituel, d'autant plus que le beau temps ne les a pas favorisés.

Oh ! il en est qui disent : « Les vacances ont été courtes ! »

Pécaire ! Est-il bien vrai qu'ils étaient mieux là où ils sont allés qu'à Cahors ? S'ils disent « oui », tant pis. C'est leur avis. Ce n'est pas le nôtre. Mais nous ne chicanerons pas sur ce point.

Quant aux touristes qui ont été plus ou moins victimes d'accidents, nous les plaignons de tout cœur, et nous sommes certains qu'ils approuveront notre protestation contre les maladroités, les « fallourds » qui passent, tels des bolides, sur les routes, voire sur le Boulevard Gambetta.

Ils diront, avec nous que de nombreux accidents, presque tous les accidents, se produisent parce que des chauffards n'observent pas le Code de la route.

Et pourtant, ce Code existe ; il est clair, précis.

Les chauffards qui le connaissent et qui ne l'observent pas, sont des criminels.

Les chauffards qui l'ignorent ne méritent pas de tenir le volant d'une voiture.

Et c'est pourquoi, il est nécessaire que la police des routes soit exercée de telle façon que tous les méchants chauffards ne puissent pas commettre d'accident.

Les permis de conduire ne devraient être donnés qu'à des personnes solides, et il faudrait surtout que nul n'eût le droit de tenir un volant sans être muni d'un permis.

Nous savons bien que le service de la police de la route est assuré, mais l'est-il de façon suffisante ? Non.

Ainsi, tout récemment, une statistique établissant que sur dix accidents, 4 chauffeurs d'auto ou de moto n'avaient pas de permis.

Il serait intéressant de demander, surtout aux motocyclistes, de montrer leur permis.

Ceux qui n'ont pas sont peut-être les plus nombreux. Cela ne les empêche pas de circuler à une vitesse folle sur les routes, même sur le Boulevard, dans les avenues, dans les rues de la ville.

Au surplus, il est des chauffards qui, même munis du permis de conduire, ont provoqué des accidents où leur ignorance totale du Code de la route était flagrante.

Sans doute, ils sont condamnés à l'amende ; la question de payer quelques francs ne les émeut pas !

Mais pourquoi ne pas les frapper à l'endroit sensible ? Pourquoi ne pas leur retirer le permis de conduire ?

En Dordogne, un de nos confrères publiait ces jours derniers une longue liste de chauffeurs, auteurs d'accidents commis par maladresse, par ignorance du Code de la route, auxquels on a retiré le permis.

Ca, c'est une bonne leçon : sera-t-elle complètement efficace ? Oui, sans doute, mais alors on peut bien l'appliquer dans le Lot !

Ainsi, peut-être que de nombreux « vacanciers » n'auraient pas été victimes d'accidents d'auto ou de moto, et que nous, les sédentaires, ne serions plus troublés dans notre quiétude par le spectacle de voitures fracassées, de blessés ensanglantés et quelquefois hélas ! de corps pantelants, d'écrabouillés !

L. B.

## Chronique des Théâtres

Théâtre de Cahors

Mardi, 23 septembre, la troupe de M. Boudard donnera, sur la scène de notre théâtre en représentation, le « Barbier de Séville ».

C'est avec plaisir que les Cadurciens ont appris cette bonne nouvelle, car ils ont conservé un excellent souvenir des belles représentations que M. Boudard et sa troupe ont données, à Cahors.

La représentation du « Barbier de Séville » obtiendra, c'est certain, un vif succès.

Voici la composition de la troupe : M. Boudard, de l'Opéra-Comique, (Le Comte Almaviva) ; Vidal, du grand théâtre de Nantes (Figaro) ; R. Cavel, du Capitole (Bartholo) ; Artigaud, de l'Opéra de Nice (Basile) ; Mlle Thoumières, de l'Opéra de Marseille (Rosine).

Chef d'orchestre, M. Tartanac, du Capitole de Toulouse.

Blessé à la main

M. Aymard, manœuvre à la Cie du P. O. contrait du train et mettait le feu en réserve lorsqu'en sortant la grille du foyer, il se contusionna à la main gauche.

Douze jours de repos.

## HYGIENE PUBLIQUE

Depuis plusieurs jours, les habitants de la rue St-Urcisse et les passants étaient incommodés par une odeur pestilentielle.

La police, informée se rendit sur les lieux et eut vite fait de découvrir le foyer d'infection.

C'était dans un immeuble appartenant à M. L... Interrogé, le propriétaire déclara, qu'il avait abattu, il y a 15 jours, un âne. Il l'avait découpé en morceaux qu'il avait placés dans la cave.

M. Solinac, commissaire de police, constata le fait et il vit, en outre, suspendu, dans un coin, derrière une planche, un quartier entier de l'âne.

Tous ces morceaux de viande étaient en état complet de putréfaction. L'odeur qui s'en dégageait était épouvantable.

Mais pourquoi avoir conservé cette viande pourrie ? « Pour faire des asticots », répondit le propriétaire.

Effectivement, sur la porte de l'immeuble se trouvait un bel écrieu sur lequel on lit : « Vente d'asticots aux pêcheurs à la ligne ».

Le commerce d'asticots est licite, mais les foyers d'infection sont interdits.

Et procès-verbal a été dressé contre M. L..., fabricant d'asticots pour la pêche.

Passage de troupes

Un détachement du 2<sup>e</sup> régiment d'aérostation venant du camp de la Courtine et allant à Toulouse séjournera à Cahors le 24 septembre courant.

Ce détachement sera composé de : 2 officiers ; 6 sous-officiers ; 44 hommes de troupe ; 9 voitures automobiles.

Les officiers seront logés chez l'habitant.

Moto contre bicyclette

Vendredi soir, vers 4 h. 1/2, un motocycliste descendait le boulevard en vitesse lorsque en face la rue Wilson, un cycliste arriva.

Le cycliste portant sur l'épaule deux longues barres de fer voulut éviter la moto.

Ce fut impossible. La moto heurta la bicyclette dont les roues furent mises en 8.

Le cycliste tomba et se fit des contusions à la figure et à une jambe. Les blessures sont sans gravité.

Il fut soigné à la pharmacie Artigues et put rentrer chez lui.

Motocyclistes, modérez votre vitesse, s. v. p.

Obsèques

Ces jours derniers ont été célébrées, à Cahors, les obsèques de M. Jean Contival, décédé à la fleur de l'âge, à 17 ans.

Cette mort a mis en deuil les familles Contival, Parra, Marmiesse, Besac, Mirat, Pouget, Andrieu auxquelles de vives sympathies ont été adressées par les nombreuses personnes qui assistaient aux obsèques.

Nous leur adressons nos sincères condoléances.

Cours de Musique

Mme Bourjade, professeur de piano et de solfège, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Toulouse, et M. Bourjade, violoncelliste, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Toulouse, recevront les parents des élèves le mercredi 1<sup>er</sup> octobre et jours suivants, 11 rue Joachim-Murat.

Noyé

Le Parquet a été informé par la gendarmerie de Puy-l'Évêque que M. Périé, restaurateur à Duravel, était tombé dans le Lot et s'était noyé.

M. Périé s'était rendu chez ses beaux-parents au barrage d'Orgeuil. Il passa sur l'écluse, mais il dut glisser et il tomba dans l'eau.

On accourut à son secours, mais le corps avait disparu ; il n'était pas repêché samedi.

M. Périé était secrétaire de la mairie de Duravel.

Saisie mouvementée

M. Sémirot, huissier à Saint-Germain-du-Bel-Air, se présentait chez Mme veuve Léonie A..., à Montfaucon, pour y faire une saisie à propos de refus de payer l'impôt. Ce ne fut pas du tout du goût de la dame qui en expulsa l'huissier avec violence.

Malgré toutes les objurgations, l'irascible dame ne voulut rien entendre.

Il fallut faire appel aux gendarmes de Labastide-Murat qui pénétrèrent par force dans la demeure de Mme A... et seulement alors, et sous leur protection, l'huissier put opérer sans danger.

Infraction

Les gendarmes en tournée ont dressé contravention à un propriétaire de Valrouffé qui, en automobile, voulut dépasser un autre véhicule dans un tournant dangereux.

Procès-verbal lui a été dressé pour infraction au code de la route.

Toujours la maraude

Les propriétaires de la région de Douelle, notamment, continuent à se plaindre des méfaits commis dans leurs terres par des maraudeurs.

Tout est bon à prendre pour ceux-ci : légumes et fruits, quels qu'ils soient.

Des soupçons planent bien sur certains sujets, mais on n'a aucune preuve, dit-on, pour les pincer. Cela arrivera bien, un jour.

En attendant, plainte a été portée et une enquête est ouverte par la gendarmerie.

## Concert et bal

Jeudi soir, l'Avenir Cadurcien a donné le concert public qui aurait dû avoir lieu le jeudi précédent, mais qui dut être renvoyé en raison de la température.

En vérité, la soirée, jeudi, fut superbe ; la température était délicieuse.

Aussi bien sur les Allées Fénelon, dès 9 heures, il y avait foule de promeneurs, mais foule aussi d'amateurs de bonne musique, qui s'étaient installés sur des chaises autour du kiosque.

Le programme du concert fut exécuté avec brio par les excellents musiciens de l'Avenir, qui, à la fin de l'exécution de chaque morceau furent vivement applaudis.

Mais à 10 heures, le concert était terminé. La foule qui était installée sur les Allées estimait que la soirée était courte et ne partait pas.

Les musiciens de l'Avenir avaient promis de donner une heure de bal ! Et c'était ce bal que les jeunes attendaient. Les musiciens de l'Avenir s'installèrent sur le kiosque et jouèrent une polka.

Le signal était donné presque aussitôt, entre le square et le kiosque, de nombreux couples surgirent et « polkèrent ».

Jusqu'à 11 heures et même un peu plus tard, les danses se succédèrent, auxquelles prirent part de nombreux couples.

Les meilleurs plaisirs ont une fin ; et le bal cessa dès que les musiciens remisèrent leurs instruments et quittèrent le kiosque.

Et les couples de danseurs suivirent le mouvement, regrettant que l'heure ait été si courte, mais reconnaissant que les musiciens de l'Avenir avaient été bien aimables de leur avoir procuré pendant une heure le plaisir de gambiller.

Nos félicitations aux musiciens de l'Avenir et à leur excellent directeur M. Rivière, pour le concert qu'ils ont donné et nos remerciements pour l'heure de plaisir qu'ils ont procurée aux danseurs.

ON DEMANDE DES APPRENTIS à l'imprimerie du Journal du Lot

Mariage

Nous apprenons le mariage, qui a été célébré à Alger, de nos compatriotes, M. Bailly, sergent au 13<sup>e</sup> régiment de tirailleurs avec Mlle Suzanne Cambou, de Cahors.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Réunion de chasseurs

Une réunion de chasseurs de la St-Hubert Club Quercynois a eu lieu le samedi 30 août et a décidé à l'unanimité des membres présents qu'une assemblée générale aurait lieu le jeudi 25 septembre à 9 h. du soir dans une salle de l'Hôtel de Ville pour :

1<sup>o</sup> Procéder à la nomination d'un nouveau bureau.

2<sup>o</sup> Décider de l'emploi des fonds importants existants dans la caisse de la Société.

3<sup>o</sup> Envisager et étudier une superficie de terrain suffisante pour former une réserve de gibier et fixer les jours de chasse permis seulement aux membres de la société sur le dit terrain.

Tous les chasseurs de la commune de Cahors sont invités à cette réunion afin qu'il en résulte une Société solide et intéressante pour tous les disciples de St-Hubert.

Vagabond

Le nommé Jean Bache, âgé de 66 ans, a été arrêté par la gendarmerie de Cahors pour vagabondage et défaut de carnet anthropométrique.

C'est un cheval de retour qui a 20 condamnations pour vagabondage. Il a été écroué, une fois de plus, à la prison de Cahors.

## LES MEUBLES

BOUZERAND & BERNÈS, Cahors

sont garantis pour toujours

MAISON DE CONFIANCE

LA PLUS IMPORTANTE

Fondée en 1828

Livraison franco : 7 Départements

Cylindrages à vapeur et revêtements

Opérations probables pendant la semaine du 22 au 28 septembre 1930.

1<sup>o</sup> Cylindrages. — Chemins de G. C. N° 15, de 51 km. 500 à 52 km. 173, entre St-Sozy et le Pigeon ; N° 31, de 23 km. 800 à 24 km. 800 et de 22 km. à 23 km., abords de Sénailiac ; N° 39 b, de 1 km. 500 à 3 km. 258 et de 0 km. à 0 km. 300, entre Molières et la Remise Froide ; N° 20, de 28 km. 200 à 29 km. 500, entre Condat et les Quatre-Routes.

2<sup>o</sup> Revêtements. — Chemins de G. C. N° 20, de 28 km. 200 à 29 km. 500, entre Condat et les Quatre-Routes ; N° 21, de 0 km. à 2 km. 700, entre Boutel et Padirac ; Route Nationale N° 140, de 44 km. à 45 km. 300, abords de Saint-Céré ; Chemin de G. C. N° 5, de 59 km. à 72 km. 500, entre Gramat et Saint-Céré.

3<sup>o</sup> Bitumages. — Chemins de G. C. N° 27, de 27 km. 890 à 36 km. 600, entre Bovilla et la limite du département de Lot-et-Garonne ; N° 23, de 5 km. à 15 km., entre Larroque-des-Arcs et Vers.

4<sup>o</sup> Goudronnages. — Routes Na-

tionale, N° 111, de 57 km. 500 à 60 km. 400, entre le Pouzat et Rostasac ; N° 111, de 67 km. 890 à 68 km. 100, traverse de Castelfranc ; Chemins de G. C. N° 1, de 52 km. 850 à 59 km. 700, entre Saint-Projet et Gourdon ; N° 8, de 8 km. à 15 km., entre Pradines et Luzech ; N° 27, de 19 km. à 22 km., entre Sauzet et Bovilla.

## Les Sports

AUX JUNIES.

Fête sportive. — Dimanche 28 septembre, la Société la Fraternelle des Junies donnera une grande fête sportive pour inaugurer l'ouverture de la nouvelle saison de football association.

Voici le programme de cette fête : Dimanche 28 septembre, à 9 heures du matin, arrivée de la musique, tour de ville. A 11 heures, apéritif-concert. A 14 h. 30, défilé en musique et dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

</

**A PARIS**  
**Voyageurs, Touristes**  
**Compatriotes**  
**descendez à l'hôtel MALHER**  
 5, rue Malher, 5, (rue de Rivoli)  
 Métro : Saint-Paul  
**PARIS (31)**  
**TOUT LE DERNIER CONFORT**  
**SALLES DE BAINS**  
**RECOMMANDÉ AUX FAMILLES**  
**CHAMBRES de 18 à 24 fr. par jour**  
**FLOIRAC**  
 (Originaire du Lot) Téléphone  
 Propriétaire ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le  
**Journal du Lot**

**Arrondissement de Cahors**

**Flaynac**  
 Fête votive. — Dimanche, 21 septembre le coquet village de Flaynac (Pradines) sera en fête.

La jeunesse a organisé la fête votive et rien n'a été négligé pour que tous ceux qui s'y rendront soient satisfaits.

Il faut espérer que le beau temps sera de la partie.

**Labastide-du-Vert**  
 Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote de Concorès, M. Louis Castagné, ancien magistrat, vient d'être nommé Président du Tribunal de Lesparre (Gironde).

M. Louis Castagné avait épousé la fille de notre regretté compatriote, feu M. Emile Pujol, directeur des Contributions Indirectes, retraité, à Labastide-du-Vert.

Sincères félicitations. — B. P.

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec un vif regret la mort de notre sympathique compatriote, M. Prosper Laporte, décédé hier dans sa propriété de Caillac, le défunt est né à Labastide-du-Vert où le père fut longtemps Maire.

A la famille, nos bien sincères condoléances. — B. P.

**Lherm**  
 Mariage. — Nous apprenons avec un vif plaisir le prochain mariage de notre sympathique compatriote, M. Lucien Chatain, fils de notre dévouée institutrice, avec la charmante et gracieuse Mlle Marie-Antoinette Delmas, de Tayre de Cénac (Dordogne).

Aux parents nos bien sincères félicitations et aux jeunes et futurs époux nos souhaits d'un parfait bonheur.

**Les Junies**  
 Fête sportive. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

**Bélays**  
 Téléphone. — Notre commune va être bientôt pourvue du téléphone. Les poteaux sont plantés, les fils tendus ; la cabine même est arrivée, elle n'attend que l'ouvrier spécialiste qui doit poser et greffer les fils. Ce service va donc incessamment être livré au public.

**Tourisme.** — Cet été, notre vieux Bélays « nid d'aigles », dit-on, a reçu un nombre de touristes beaucoup plus important que les années précédentes. Il ne se passe guère de jours sans que plusieurs automobiles déversent de nombreux visiteurs sur la grande place gazonnée du « Mercadier », qui domine la riche plaine comprenant le territoire presque entier de cinq communes. Les touristes sont émerveillés par le charmant et rare coup d'œil formé par le cirque verdoyant des collines qui contourne les méandres du Lot.

Le bourg possède les ruines d'un vieux château, d'antiques maisons aux fenêtres ogivales, une très grande église qui va, croit-on, être classée comme monument historique.

**Sauzet**  
 Refaire du 18 septembre. — Le mauvais temps ayant empêché la tenue de notre foire mensuelle du 11 septembre, elle fut renvoyée à ce jour.

Malgré une des plus belles journées estivales, cette foire a été d'une très faible importance.

Huit paires de bœufs, dont cinq appartenant à un maquignon, et une douzaine de brebis stationnaient sur le foirail aux bestiaux.

Le marché à la volaille et celui du jardinage étaient mal approvisionnés. La Halle, de son côté, était vide de toute marchandise.

Quelques marchands forains occupaient l'emplacement qui leur est réservé ; mais nous doutons qu'ils aient fait beaucoup d'affaires.

Transactions presque nulles ; aussi, avons-nous été mis dans l'impossibilité de pouvoir établir valablement la mercuriale.

La prochaine foire aura lieu le jeudi 9 octobre.

**St-Cyprien**  
 Notre fête. — Dimanche, 21 courant, aura lieu la fête patronale pour laquelle on a élaboré un beau programme.

Un accueil très amical sera fait aux visiteurs et visiteuses qui voudront nous honorer de leur présence. Ils pourront se divertir à leur aise et nous avertissons les amateurs de danse que nos organisateurs se sont procuré un orchestre choisi.

**Puy-l'Evêque**  
 Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que M. Bons, gendarme à

Puy-l'Evêque, est nommé chef de Brigade à Casteljaloux. Nos bien vives félicitations.

**Le Docteur Rouma.** — Nous sommes heureux d'annoncer aux nombreux amis du docteur Rouma, que notre si dévoué maire et conseiller général est en pleine convalescence, et qu'il pourra sous peu reprendre ses occupations habituelles.

**Vers**  
 Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal s'est réuni dimanche dernier, 14 septembre, sous la présidence de M. Manhiabal, maire.

Les budgets primitifs pour l'année 1931 ont été approuvés et les questions portées à l'ordre du jour ont été réglées.

**Etat civil.** — Décès : Antoine Burgalières, 65 ans, domicilié à Pechpou, commune de Vers.

**Arrondissement de Figeac**

**Figeac**  
 Assurances sociales. — Le Maire de Figeac fait connaître à ses administrés que les imprimés nécessaires pour établir les demandes d'inscription comme assurés facultatifs sont à leur disposition au secrétariat de la mairie.

**Etat civil du 12 au 19.** — Naissances : Planca Josette-Alphonsine.

Décès : Bouyssou Pierre, 70 ans ; Guinot Adeline, veuve Costes, 59 ans.

**Service des pharmacies.** — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la Pharmacie Labro, place Champollion.

**Groupe sportif figeacois.** — Voir à la rubrique « Les Sports ».

**Fédération départementale des anciens combattants non pensionnés du Lot.** — Les adhérents de cette société, section de Figeac, sont priés de verser le plus tôt possible, entre les mains de leur trésorier ou secrétaire, le montant de la cotisation 1930-1931. — Le bureau.

**Espédaillac**  
 Echos de nos fêtes. — Malgré un temps incertain, les fêtes des 13, 14 et 15 septembre ont eu leur succès habituel. De nombreux visiteurs et, parmi eux, bon nombre de Parisiens — enfants du pays — venus revoir la famille et les amis. Les diverses parties du programme ont été judicieusement exécutées. Les bals ont été, comme d'ordinaire, très animés et les diverses attractions : ballons, jeux de la poêle, de la brouette, course aux œufs, etc., ont été très appréciées. Les feux d'artifice furent de toute beauté. La course internationale de bicyclettes avait attiré une foule nombreuse. Les vainqueurs sont : 1<sup>er</sup> Besson ; 2<sup>e</sup> Lavergne ; 3<sup>e</sup> Deynaud ; 4<sup>e</sup> Andrieu.

Toutes nos félicitations au Comité qui a su organiser nos fêtes et leur donner leur éclat accoutumé. Félicitations également à l'orchestre gramo-matois qui nous a fait entendre ses plus beaux morceaux et ses danses les plus entraînantes.

**St-Céré**  
 Travaux de voirie. — Les travaux de pose du double rail et le goudronnage ensuite, viennent de commencer sur la place de la République. Une équipe d'ouvriers travaille activement afin de rendre la circulation le plus tôt possible, car depuis le début des travaux la rue de la République est barrée aux nombreux automobilistes, qui doivent emprunter le boulevard Gambetta et la rue Faïdherbe pour la traversée de la ville.

L'automotrice du tramway départemental ne pouvant aller jusqu'à la place de la République, part désormais de l'hôtel de ville. Les voyageurs qui désirent utiliser ce moyen de locomotion doivent se rendre à ce point de départ provisoire. De même, l'arrivée à lieu jusqu'à l'hôtel de ville, où tout le monde doit descendre.

**Arrondissement de Gourdon**

**Gourdon**  
 Inauguration de l'Exposition. — Jeudi, 19 courant, à 16 h. 1/2 eut lieu l'inauguration de l'Exposition agricole sous la présidence de M. Planca-sagne, Sous-Préfet de Gourdon ; il était accompagné de M. Gay, directeur des services, et de M. Davidou, maire de Gourdon et de M. Teatou, adjoint au maire.

Ces Messieurs, suivis d'une affluente de personnes qui marque la réussite de l'Exposition, visitèrent tous les stands et parurent satisfaits des produits exposés.

Nous nous garderons bien de mentionner ce qui nous a le plus frappés, nous laisserons parler le jury, mais en spectateurs impartiaux disons que tous les exposants ont rivalisé de goût et de travail en l'occurrence.

Nous donnerons plus tard le palmarès.

**Martel**  
 Nos compatriotes. — Mlle Lucie Loubat, née à Martel, receveuse des postes à Montignac (Dordogne), depuis de longues années, vient d'être mise à la retraite. Elle va se retirer à Cahors, auprès de son frère, M. Edmond Loubat, instituteur en retraite, membre de la Société des études du Lot, et de sa sœur aînée, Thérèse. Nous lui exprimons notre cordial souvenir.

**Assemblée cantonale des Anciens Combattants non Pensionnés.** — Dimanche 28 septembre 1930, avec la présence de MM. Malvy, Conseiller général du canton, Président de la Commission des Finances de la

Chambre des Députés ; Garrigou, Sénateur du Lot, Ancien Combattant non pensionné ; Bouissou, avocat à la Cour d'Appel de Paris, délégué de l'Union Universelle « pour supprimer la guerre » ; les Maires du canton et E. Pédelmas, Président de la Fédération Nationale des A. C. N. P.

**Programme :** A 9 h., un service religieux sera célébré à la chapelle de l'Hospice de Martel. A 10 h., à l'Hôtel de Ville, assemblée générale des A. C. N. P. A 11 h. 30, place de la Mairie, rassemblement et départ du cortège des A. C. pour le Monument aux Morts de la Guerre où une gerbe sera déposée. A 12 h. 30, grand banquet, place de la Halle. A l'issue du banquet, discours, puis conférence par Maître Bouissou. A 17 heures, fête place Gambetta, concert et bal. A 20 heures, Fête de nuit. Illumination, concert, bal public et brillant feu d'artifice.

**N. B.** — Le Comité des fêtes fait part aux forains et propriétaires d'attractions que les places seront gratuites. Il les prie simplement de vouloir bien se faire inscrire au plus tôt.

**Salviac**  
 Nos agriculteurs à l'honneur. — Nous apprenons avec plaisir que nos concitoyens M. Pars Edmond, propriétaire au Barry, près Salviac et M. Henri Francoulon, agriculteur à Mazou, près Salviac, viennent d'obtenir un diplôme d'honneur pour leur culture du blé et la bonne tenue de leur propriété.

Les récompenses leur seront attribuées au concours agricole de Gourdon, le samedi 20 septembre.

Nos sincères félicitations.

**Au Cercle Athlétique Salviacois.** — Notre société sportive a tenu dernièrement sa première réunion de l'année ; le calendrier de ses rencontres avec les sociétés sportives du département a été accepté et bientôt commencera l'entraînement.

En raison du départ de plusieurs équipiers du Club Athlétique Salviacois pour le service militaire, notre onze se trouve amputé de plusieurs jeunes gens, mais la deuxième équipe peut très bien suppléer à cette absence.

Nous espérons que durant la saison qui vient, le Club Athlétique Salviacois pourra victorieusement se mesurer avec les équipes voisines.

**Dégagnac**  
 C'est un « canard » ! — Des trois boulangers de la commune qui approvisionnaient en pain Dégagnac, un a cessé cette profession pour occuper un autre emploi.

A la suite de cette fermeture, le bruit a circulé que, sous peu de temps, un autre fermerait aussi ses portes.

Cette rumeur ayant fortement ému une grande partie de la population, nous avons voulu savoir ce qu'il y avait de vrai ou de faux dans ces rumeurs.

Le résultat, des renseignements pris à la meilleure source, que ces bruits sont absolument faux.

Dégagnac continuera à être approvisionné en pain, comme il l'est aujourd'hui, par les deux boulangeries existantes ; celle, la plus ancienne, située sur la place du foirail, et celle récemment créée sur la route de la gare.

**Souillac**  
 Probité. — M. Yves Maury, en villégiature à Souillac, a trouvé dans un manège d'automobiles un bracelet montre en or qu'il s'est empressé de remettre à Mlle Yvonne Montel auquel il appartenait.

M. Maury a été vivement remercié et félicité.

**Rugby.** — Voir à la rubrique « Les Sports ».

**Bibliographie**

**L'OPINION**  
 Journal de la semaine  
 Paraissant tous les samedis  
 8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI<sup>e</sup> ar<sup>e</sup>

Sommaire du samedi 13 septembre 1930

Affaires extérieures : les événements d'Argentine ; Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : Faveur et démocratie ; Pierre de Pressac. — Notes et Figures : Costes et Bellonte ; Bernard Colrat. — Un centenaire lamartinien : A. de Bersaucourt. — Littérature : Pour la culture de l'esprit ; Gonzague Truc. — Art et curiosité : L'architecture et le paysage ; Henri Clouzot. — Chronique internationale : L'exemple de la Finlande ; André Thérive. — Voyages : La situation aux Indes et les partis ; Auguste Viatte. — Mémoires et Documents : La protection des paysages ; Jean-Louis Delobel. — Enquêtes : Les améliorations de la vie. II ; Lonis Thomas. — La Bour-se.

**AVIS DE DÉCÈS**

Monsieur et Madame LACARRIÈRE, boulanger, leurs enfants et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

**Madame Lucie VIGNES**  
 leur mère, belle-mère et grand-mère, décédée à Cahors, à l'âge de 66 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le lundi 22 septembre, à 8 h. 3/4, en l'Eglise Saint-Urcisse.

Réunion maison mortuaire, rue Nationale.

**A VENDRE**  
 PETITE PROPRIÉTÉ  
 avec maison d'habitation, écuries, grange et dépendances  
 S'adresser à Mlle Pauline MISPOULIÈ, aux Mathieux, Cahors.

**LEÇONS DE PIANO**  
 Mme FAU, Officier de l'Instruction publique, Professeur de Piano, 27, rue de la Barre, reprendra ses cours le 1<sup>er</sup> octobre.  
 Les leçons peuvent être données au domicile des élèves.

**GRAND ENTREPOT GÉNÉRAL**  
 de toutes les Sources  
**D'EAUX MINÉRALES**  
 Livraisons dans tout le Département  
 Gros et demi-gros. Prix par quantités  
 Entrepoteur **B. GRELET**  
 Halle aux Vins de Cahors (Lot)  
 VINS DU LOT 1<sup>er</sup> CRUS  
 VINS FINS  
**CHAMPAGNES & MOUSSEUX**  
 TÉLÉPHONE 218

**DÉPÊCHES**  
 Paris 12 h. 55.

**Exécution capitale**  
 Le Puy. — Le nommé Marius Chabrolles, condamné à mort pour avoir assassiné un enfant de 6 ans, a été exécuté, ce matin, devant la prison de Le Puy.

**39 femmes députés en Allemagne**  
 De Berlin. — Le nouveau Reichstag comprend 39 députés femmes.

**Exploits de bandits**  
 De Breslau. — Des bandits masqués se sont introduits dans une usine et menacèrent le caissier de l'abattre avec leurs revolvers. Ils se sont emparés de 30.000 marks.

**Répression de manifestations communistes à Munich**  
 De Munich. — La police a dû intervenir au cours d'une manifestation communiste. Elle a dispersé les manifestants à coups de matraques. Il y a eu de nombreuses arrestations.

**Au Japon**  
 De Londres. — Le nombre des divorces augmente sans cesse au Japon. 23.292 mariages ont été dissous au cours du dernier trimestre.

**En Bolivie**  
 De Londres. — La Junte militaire qui gouverne la Bolivie, depuis la révolution du 25 juin, prépare la création d'un gouvernement constitutionnel.

**LEÇONS PARTICULIÈRES**  
 Français, Anglais, etc...  
 S'adresser : Mlle J. DESGRANGES, 7 bis, rue Clemenceau, Cahors.

**EXCURSIONS EN QUERCY**  
 NOUVEAU CIRCUIT  
 Cahors, Rocamadour, Padirac  
 Cabrerets et Cahors

Départ : tous les jeudis, à 7 heures, devant l'Hôtel de Ville, avec une voiture neuve à 10 places. Très confortable. Se faire inscrire soit au Syndicat d'Initiative, à l'Hôtel de Ville, soit chez M. Toussard, 6, rue de la Chartrouse, à Cahors.

En dehors du jeudi, d'autres excursions pourront être organisées sur demande faite à l'avance.

**La Teinturerie COCULA**  
 21, rue Maréchal-Foch, Cahors  
 demande  
 UNE APPRENTIE REPASSEUSE payée de suite  
 OU UNE OUVRIÈRE

**ON DEMANDE**  
 DES  
**OUVRIERS PEINTRES**  
 S'adresser : MARMIESSE, rue de la Préfecture.

**ON DEMANDE**  
 DAME, 25 à 35 ANS  
 désirant se faire situation dans maison de commerce

Ecrire en indiquant références : M. CALMON, 5, rue Brive, Cahors

**ON DEMANDE**  
 FEMME DE MENAGE  
 Bon salaire  
 S'adresser, Bureau du Journal

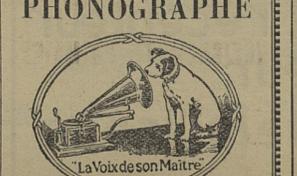
**A VENDRE**  
 TORPEDO  
 Marque Talbot  
 parfait état à tout point de vue  
 S'adresser à M. Léopold BOUAT Bétaille (Lot)

**BONNE NOURRICE**  
 DEMANDE  
 enfant à allaiter  
 S'adresser : M. BONO José, Métairie, aux Salles, par St-Laurent-Lolmie (Lot)

**ON DEMANDE**  
 MENAGE  
 pour petite propriété située à 5 kilomètres de Cahors.  
 S'adresser au Bureau du Journal

**A VENDRE**  
 MOBILIER D'OCCASION  
 S'adresser au Bureau du Journal

**P. FRANCÈS**  
 vous présente le meilleur  
**PHONOGRAPHE**



et un choix de  
**MILLE disques**  
 GRAMOPHONE-ODÉON  
 COLUMBIA-PATHÉ

Audition permanente  
 36, Boulevard Gambetta, CAHORS

**ECOLE DE MUSIQUE**  
**J.-B. NOYRIT**  
 Grand choix de Phonographes, T. S. F.

Columbia Pathé  
 Salabert Odéon Edison Bell



Auditions, entrée libre. Vente à crédit  
 Lutherie d'art, Pianos, Location, Accords  
**J.-B. NOYRIT, 24, Bd Gambetta, Cahors**

**Maison Spéciale pour la vue**  
**E. VIDAL, Opticien-Spécialiste**  
 3, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

Le plus grand choix en Lunetterie, acier, nickel doublé imitation, baromètres, thermomètres, jumelles théâtre, campagne et à prismes.

Exécution soignée des ordonnances de MM. les oculistes  
**ATELIER DE RÉPARATIONS**  
 Maison de confiance  
 et la plus ancienne de la Région

**ON DEMANDE A ACHETER**  
 une Charrette à Bœufs  
 une Charrette  
 et un Tombereau à Cheval  
 S'adresser à M. Jean DELFOUR, à Vers.

**ON DEMANDE**  
 UN PETIT JEUNE HOMME  
 A L'HOTEL DES VENTES  
 présenté par ses parents

**TOUS LES MEUBLES...**  
 A L'HOTEL DES VENTES  
 4, rue Blanqui, Cahors  
 Du choix avec les meilleurs prix

**MODISTE,**  
 8, rue Maréchal-Foch, Cahors  
 DEMANDE  
**APPRENTIE ET OUVRIERE**

Monteurs électriciens,  
 Manœuvres  
 demandés par BERTRAND et BARDES  
 Se présenter : à M. BUFFET, Restaurant de la gare, Tour-de-Faure (Lot)

**A VENDRE**  
 Bonne occasion  
**6 DEMI-MUIDS**  
 bon état  
 S'adresser à M. EDoux, au Mas de Latour, par Catus

**ON DEMANDE**  
 FEMME DE MENAGE  
 Bon salaire  
 S'adresser, Bureau du Journal

**A VENDRE**  
 TORPEDO  
 Marque Talbot  
 parfait état à tout point de vue  
 S'adresser à M. Léopold BOUAT Bétaille (Lot)

**BONNE NOURRICE**  
 DEMANDE  
 enfant à allaiter  
 S'adresser : M. BONO José, Métairie, aux Salles, par St-Laurent-Lolmie (Lot)

**ON DEMANDE**  
 MENAGE  
 pour petite propriété située à 5 kilomètres de Cahors.  
 S'adresser au Bureau du Journal

**A VENDRE**  
 MOBILIER D'OCCASION  
 S'adresser au Bureau du Journal

**P. FRANCÈS**  
**LIBRAIRIE**

Livres scolaires  
 Romans — Nouveautés  
 Belles Editions

**PAPETERIE**  
 Toutes Fournitures scolaires

**PEINTURE**  
 des Etablissements LEFRANC

**MUSIQUE**  
 Pianos, Vente et Location  
 Lutherie et tous Instruments de Musique

**36, Bd Gambetta, 38**  
**CAHORS**

**LA FONCIERE**  
 « TRANSPORTS, ACCIDENTS »

garantit la presque totalité  
 des Automobile-Clubs de  
 France, soit à ce jour : cin-  
 quante-huit.

AGENCE DU LOT :  
**COUDERC-NOUAILLAC, CAHORS**  
 3, Avenue du Nord

Pour l'adaptation scientifi-  
 que de vos lunettes et pince-  
 nez...  
 Pour l'exécution rigoureuse  
 des ordonnances de MM. les  
 oculistes...  
**adressez-vous à**  
**G. BARON**

Opticien spécialiste  
 24, Boulevard Gambetta, CAHORS  
 Examen gratuit de la vue  
 Réparations, Expéditions  
 Prix modérés

Le plus grand choix en Lunetterie, acier, nickel doublé imitation, baromètres, thermomètres, jumelles théâtre, campagne et à prismes.

Exécution soignée des ordonnances de MM. les oculistes  
**ATELIER DE RÉPARATIONS**  
 Maison de confiance  
 et la plus ancienne de la Région

**Cours de Sténo-dactylographie**  
 Mlle MOUTHER, Professeur diplômé  
 de l'Institut Sténographique de France,  
 prévient les familles qu'elle reprend ses  
 cours à partir du 1<sup>er</sup> octobre.  
 S'adresser, 1, rue des Hortes.

**POUR PRESQUE RIEN**  
 Vous aurez toujours l'heure juste chez  
 vous en confiant le remontage de vos  
 pendules à M. FABRE, horloger de la  
 ville, 12, rue St-James, qui vous les entre-  
 tiendra dans un état de marche à l'abri  
 de tout reproche.  
 RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

**CABINET IMMOBILIER**  
 1, rue Maréchal-Joffre, CAHORS  
 le plus anciennement créé  
**Jean DELLARD, Propriétaire**

Toutes affaires immobilières  
 et toutes transactions commerciales  
**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES**  
 Correspondants toutes régions  
 et tous pays

**La Maison François PENET**  
 faïence, verrerie et autres articles...  
 prévient sa clientèle qu'elle vient de  
 recevoir des stocks considérables de  
 marchandises de toutes sortes : émail,  
 saloir, pot à graisse, tuyaux pour cons-  
 truction et articles de ménage, etc... à  
 des prix défiant toute concurrence mal-  
 gré les hausses.  
 Accourez tous visiter nos magasins.

**NE METTEZ PAS VOS**  
**VIEUX PARDESSUS**  
**COSTUMES TAILLEURS**  
**MANTEAUX**

DANS UN COIN  
 Adressez-vous, 12, rue Clemenceau,  
 2<sup>e</sup> étage, à Mme GRIMAUT qui vous les  
 retournera et rendra neufs. Chemises,  
 tabliers, peignoirs, etc., sur commande.  
 Travail rapide et soigné. Prix défiant  
 toute concurrence.

**ON DEMANDE**  
**MENAGE DE FERMIERES**  
**OU DOMESTIQUES**  
 pour ferme située à 2 kilomètres de  
 Cahors.  
 Laiterie, Cultures, Vignes  
 S'adresser de suite à M. COUDERC, 1,  
 rue du Portail-Alban, Cahors.

**GRAINS, FOURRAGES,**  
**ENGRAIS**  
 Blés sélectionnés pour semence  
 Bon fermier, — Hybride inversable, —  
 Japhet, — Vilmorin 23, etc.  
 Les commandes sont reçues dès main-  
 tenant.

**FUTAILLES NEUVES**  
 Roger CONDUCHE,  
 Place Rousseau, Cahors  
 Téléphone 12 R. C. 2623

**PERNOD**  
**EXPORT**

pour votre récepteur  
un cœur  
sans défaillance

**PHILIPS**  
**MINIWATT**  
A 415 Prix imposé suivant Tarif B 443

SUPPRIMEZ, EMPÊCHEZ  
L'HUMIDITÉ  
AVEC LES PRODUITS  
DE  
L'ASSÈCHEMENT  
SARREBOURG - (MOSELLE)

Brochure N° 77 gratuite

**MACHINES à TRICOTER**  
« WALTER »  
La marque mondiale  
Garantie 5 ans  
AGENT :  
**G. FOURNEL**  
5, Rue Lebon - RODEZ

Apprentissage complet à domicile sans augmentation de prix. Le meilleur des métiers, le plus facile à apprendre, celui qui coûte le moins à s'installer et qui rapporte le plus.

Fabrique de soieries LYON demande placier ayant bonne clientèle couturières voulant s'adjointre carte soieries. Ecrire COURTY, N° 164/589, Rue Vivienne, 17, PARIS.

**QUEL SERA VOTRE AVENIR**  
Ne désirez-vous pas le savoir ? Pourquoi, dans vos ennuis, inquiétudes ou projets, ne pas vous adresser en toute confiance, à Mme REGNIER (Astrologue) 23, Rue de la Chine, Paris (20<sup>e</sup>), qui aide, console et dirige tous ceux qui se confient à ELLE ? Env. date de naissance et enveloppe affranchie à votre adresse ainsi que 3 fr. en timbres pour recevoir l'ESQUISSE GÉNÉRALE de votre VIE qui vous convaincra.

**Bibliographie**  
Bibliothèque reliée Plon  
A 3 fr. 50  
**ASCANIO**  
par Alexandre DUMAS  
Dumas père pourrait être considéré

Feuilleton du « Journal du Lot » 7

**LE DROIT À LA FORCE**  
Par Daniel LESUEUR

II

— Il y a de braves gens dans le monde, dit-il joyeusement, tout à coup.

Il se leva encore, alluma une cigarette, revint vers la fenêtre. Quel calme, tout de même ! Quelle splendeur ! L'air immobile et sonore était si dépourvu de toute agitation qu'à cette distance, Clément perçut la rumeur du moulin, le bourdonnement de grosse abeille. C'était comme la réponse à sa sollicitude. Dialogue entre sa pensée affectueuse et les vieux murs vibrants. « Je suis là », disait le protecteur. « Tout va bien », chantonnait la maison où s'écrasait le blé.

Des aboiements s'élevaient parfois, proches ou lointains — éclairs de bruit dans la profonde nuit de la campagne.

Soudain, Clément tressaillit. — La voix de Fiston !  
Fausse alerte. La bête aussitôt se

Tous droits réservés.

tut. Mais elle s'interrompit nettement, comme dans la surprise d'une présence amie. Tiens ! quelque chose se passait au moulin. Une lumière courait d'une fenêtre à l'autre sur le côté sombre de la bâtisse — celui que la lune ne baignait pas dans une vapeur d'argent.

— Qu'est-ce que cela signifie ? Intrigué, Fontès tendit l'oreille, le regard. Une inquiétude l'oppressa. Cette jeune femme, toute seule, ou presque... avec cette somme d'argent — somme énorme dans ce pays de médiocrité. Mais voyons... Qui savait qu'elle la possédait ? D'ailleurs Theuville est honnête. Jamais on n'entendit parler d'un crime. Puis, encore une coup, personne n'a seulement constaté le retour de Louise. Ah ! si... Garuche... Bah ! Garuche... un fainéant, un ivrogne, un braconnier si l'on veut, mais incapable...

La pensée de Clément fit un bond, s'écarta du moulin, lancée d'un essor jusqu'à plus de vingt ans en arrière. Il revit l'inoubliable, l'odieuse vision... Dans une chambre du premier étage, où ses yeux plongèrent par hasard du haut du jardin en pente, n'avait-il pas aperçu ce Garuche — alors un beau gars brutal — lutinant la seconde femme de son père, cette créature vile et superbe dont le vieillard s'était affolé, et qui venait de mettre Jacques au monde. Ah ! le rire lascif, enivré de la malheureuse !

Première révélation. D'autres faits la confirmèrent. Mais cela, comment

Etude de Maître DARNIS, Docteur en droit, Notaire à Saint-Céré, et de Maître NUVILLE, Docteur en droit, Avoué à Figeac, successeur de Maîtres Vival, Malrieu et Loubet

**VENTE SUR CONVERSION DE SAISIE-IMMOBILIÈRE DE BATIMENTS D'HABITATION ET D'EXPLOITATION**

JARDIN, TERRES, PRÉS, VIGNE & FRICHES  
sur le territoire de la commune de Loubressac, canton de Saint-Céré (Lot)

Adjudication fixée au **DIMANCHE DIX-NEUF OCTOBRE MIL NEUF CENT TRENTE**, à **QUATORZE HEURES**, en la Mairie de Loubressac

Suivant procès-verbal, dressé par Maître CORDIE, huissier à Saint-Céré, les vingt-cinq et vingt-six juillet mil neuf cent trente, enregistré, transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, le huit août mil neuf cent trente, volume 194, numéro 71, dénoncé par exploit du même huissier, en date du vingt-huit du même mois de juillet, enregistré et transcrit au même bureau, ledit jour, huit août mil neuf cent trente, volume 194, numéro 72.

Il a été procédé à la saisie réelle des immeubles ci-après désignés.

Mais, par jugement du neuf août mil neuf cent trente, enregistré, le tribunal civil du Lot a converti cette saisie réelle, en vente volontaire.

Cette vente est poursuivie à la requête de :

I. — Madame Andrée CASTAING, sans profession, et Monsieur Georges CHERTIER, son mari qui l'a autorisée, mécanicien, domiciliés ensemble à Bourges, rue de la Pyrotechnie ; Agissant :

La femme, comme héritière, mais sous bénéfice d'inventaire seulement : 1° De son père, Monsieur Arnaud-Louis CASTAING, quand vivait propriétaire et artisan, domicilié à la Poujade, commune de Loubressac, décédé à Cahors, le quatorze août mil neuf cent vingt-neuf ; 2° De son grand-père, Monsieur Bernard CASTAING, veuf de dame Marie CARRAYROU, quand vivait propriétaire, domicilié à la Poujade, décédé à l'hôpital de Saint-Céré, le vingt-sept novembre mil neuf cent vingt-neuf ;

Le mari, comme curateur de sa femme, mineur émancipée, et aussi pour l'autorisation maritale, et encore, s'il y a lieu, en son nom personnel ;

II. — Madame Apollonie-Marie-Eugénie ROBERT, Institutrice à Lunegarde, veuve dudit Monsieur Arnaud-Louis CASTAING, agissant comme tutrice

légal de son fils mineur, Robert-Christian CASTAING, lui-même héritier, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de son grand-père, Monsieur Bernard CASTAING ;

Vendeurs, ayant Maître NUVILLE pour avoué.

En présence, ou lui dûment appelé :

Monsieur Jean-Louis TAURAND, propriétaire-agriculteur, domicilié à Crayssac, commune de Saint-Laurent-les-Tours, Créancier ayant poursuivi la saisie-immobilière sus-énoncée, Ayant Maître NUVILLE pour avoué.

**DÉSIGNATION DES Immeubles à vendre**

TELLE QU'ELLE A ÉTÉ INSÉRÉE AU CAHIER DES CHARGES

**PREMIER LOT**

Le premier lot comprendra un entier enclos, composé de maison, grange et autres bâtiments, jardin, terres, pâtures et friches, situé au lieu dit « Le Roc », commune de Loubressac, paraissant cadastré sous les numéros 1183, 1184, 1185, 1186, 1188, 1189, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1199, et 1216 p. (Cette dernière parcelle est séparée du restant par la route de Bretenoux à Gramat) ; le tout, d'une contenance d'environ un hectare quarante-huit ares.

**DEUXIÈME LOT**

Le deuxième lot comprendra : Une parcelle, en nature de pâture, située au lieu dit « Le Roc », sur la commune de Loubressac, paraissant cadastrée sous les numéros 1212 et 1213 de la section A, pour une contenance d'environ trente-neuf ares quatre-vingt-dix centiares.

**TROISIÈME LOT**

Le troisième lot comprendra : Une parcelle, séparée de l'enclos principal par la route de La Poujade à Lacam, lieu dit « Le Roc », sur la commune de Loubressac, paraissant cadastrée sous le numéro 1185 p. de la section A, pour une contenance d'environ deux ares.

**QUATRIÈME LOT**

Le quatrième lot comprendra : Un immeuble en nature de pré, vigne et friche, situé au lieu dit « Le Roc », sur la commune de Loubressac, paraissant cadastré sous le numéro 1243 p. de la section A, pour une contenance d'environ soixante-quatorze ares huit centiares.

**CINQUIÈME LOT**

Le cinquième lot comprendra : Un immeuble en nature de pré, vigne et friche, même lieu dit « Le Roc », sur la commune de Loubressac, paraissant cadastré sous le numéro 1243 p. de la section A, pour une contenance d'environ soixante-deux ares cinquante centiares.

**SIXIÈME LOT**

Le sixième lot comprendra : Un immeuble, en nature de vigne, situé au lieu dit « Duc-Bas », sur la commune de Loubressac, paraissant cadastré sous les numéros 1944 p., 1945 p., et 1946, de la section A, pour une contenance d'environ dix-sept ares quatre-vingt-quinze centiares.

**SEPTIÈME LOT**

Le septième lot comprendra : Un immeuble situé au lieu dit « Les Azes », sur la commune de Loubressac, paraissant cadastré sous le numéro 1245 de la section F, pour une contenance d'environ trente-deux ares dix centiares.

Tous les immeubles ci-dessus désignés sont situés sur le territoire de la commune de Loubressac, canton de Saint-Céré, arrondissement de Figeac, département du Lot.

Ils seront vendus tels qu'ils se poursuivent et se comportent, avec leurs appartenances et dépendances, conformément aux clauses du cahier des charges ci-après énoncé.

**CAHIER DES CHARGES**

Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente, a été dressé par Maître DARNIS, notaire à Saint-Céré, et déposé en son étude où chacun peut en prendre connaissance.

**FRAIS**

Tous les frais faits pour parvenir à la vente, y compris ceux de saisie-immobilière, seront payables en diminution du prix d'adjudication.

Au cas de surenchère du sixième, les frais d'adjudication sur première enchère, les frais de surenchère et tous ceux exposés pour parvenir à la revente sur surenchère, seront supportés par les vendeurs, mais seulement jusqu'à concurrence de la différence existant entre le total des prix de la première adjudication des lots surenchérés et le total des prix de l'adjudication sur surenchère de ces mêmes lots. Si le montant de ces frais est supérieur à cette différence entre le total des premiers prix et le total des prix nouveaux, l'excédent des dits frais incombera aux adjudicataires qui en seront tenus en sus de leurs prix d'adjudication, et au prorata de ces prix.

Le premier lot, sur la mise à prix de douze mille francs, ci 12.000 fr.

Le deuxième lot, sur la mise à prix de cinq cents francs, ci 500 fr.

Le troisième lot, sur la mise à prix de trois cents francs, ci 300 fr.

Le quatrième lot, sur la mise à prix de deux mille cinq cents francs, ci 2.500 fr.

Le cinquième lot, sur la mise à prix de deux mille francs, ci 2.000 fr.

Le sixième lot, sur la mise à prix de huit cents francs, ci 800 fr.

Le septième lot, sur la mise à prix de cinq cents francs, ci 500 fr.

**HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Avertissement est donné à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales sur les immeubles mis en vente, qu'ils devront, au cas de surenchère du sixième, requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication sur surenchère à peine de déchéance.

Fait à Figeac, en l'étude, par l'avoué soussigné, le vingt-sept septembre mil neuf cent trente.

L. NUVILLE, Avoué.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Maître NUVILLE, avoué poursuivant, demeurant à Figeac, boulevard Président-Wilson, ou à Maître DARNIS, notaire à Saint-Céré, dépositaire du cahier des charges.

CAHORS, IMP. COUSLANT.

comme l'ancêtre de l'histoire romancée, tant goûtée de nos jours. Son œuvre nombreuse est, en effet, la dramatisation de notre passé national évoqué à la faveur de récits mouvementés, où défilent et s'agitent les personnages les plus représentatifs des époques disparues. Dans *Ascanio* c'est toute la renaissance française qui revit, avec son caractère de sensualité élégante, de violente passion et d'art presque païen dans son extrême raffinement. Nous sommes à la cour de François 1<sup>er</sup>, le roi-chevalier, la société se

parle entre deux « dames de beauté » qui se disputent l'influence, l'altière duchesse d'Étampes, que Rabelais visa peut-être dans ses audacieuses allégories, et Diane de Poitiers, qui mérita de servir de modèle, dit-on, à Jean Goujon. Du délire d'intrigues, de jalousies, d'ambitions rivales prêtes à tout pour réaliser leurs desseins, le romancier a détaché la haute et rude figure de Benvenuto Cellini, traitant d'égal à égal avec les papes et les souverains, prompt à s'accorder la justice qui lui est refusée, justifiant sa

fierté à coups de chefs-d'œuvre. Ascanio, son fils spirituel et son élève préféré, noble en dépit de ses origines obscures, aime la fille d'un puissant prévôt royal et sa beauté de jeune dieu a tenté le caprice de la favorite. A ce double jeu, qui le mène un instant au Château, il périrait sans l'intervention inattendue et providentielle de son maître, qui n'hésite pas à lui sacrifier le secret de son cœur. Cette situation se dénoue par un coup de théâtre après une série de péripéties, enlèvement, combat à la d'Artsagnan,

perfidies calculées, actes d'héroïsme insigne et de sublime dévouement, qui rappellent les meilleures pages de l'épopée populaire de Dumas père.

2 volumes reliés in-16, sous chemise illustrée. Prix de chaque volume : 3 fr. 50. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6<sup>e</sup>, et dans toutes les bonnes librairies.

Imp. COUSLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

l'oublier ? Comment effacer l'image ?...  
Garuche !... devenu l'immonde galvaudeux, que le village tolérait en s'en moquant — bouffon malpropre. Garuche qui, sur l'enseigne apposée à sa mesure, s'enorgueillissait de deux professions : *Rémouleur et tondeur de chiens !*

L'écurement qui, à de pareilles évocations, soulevait Clément Fontès, domina même l'inquiétude récente. D'ailleurs, plus rien ne le prolongeait. Le moulin n'offrait aucune apparence insolite. La même paix absolue de tout à l'heure l'enveloppait. Fiston ne donna plus de la voix. La façade noire devenait plus noire. Et celle que regardait encore la lune commençait à s'enfouir dans une grande ombre montante.

— C'est le garde moulin qui sera descendu pour quelque réglage des machines », pensa Clément.

Et enfin, il alla se coucher.

Le jour commençait à peine — mais le jour ne se lève pas de bonne heure à la fin de septembre — lorsque l'architecte se réveilla en sursaut. Un sentiment d'angoisse l'étreignait, comme il arrive dans un réveil anormal dont la cause, non encore perçue, est faite pour nous troubler. Un bruit lui restait dans l'oreille. Aussi cria-t-il en se dressant :

— « Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce qu'il y a ? »

En même temps des coups pressants battirent sa porte.

— Qu'est-ce qu'il y a ? répéta-t-il

sautant du lit, après avoir fait jaillir la lumière électrique.

— « C'est moi... Gervais... Monsieur !... ouvre vite !... »

— Le diable l'emporte ! Est-ce que le feu est à la maison ? Allons », ajouta-t-il en tirant le verrou, « c'est encore une dépêche oubliée dans ta poche comme... »

Il s'interrompit devant le visage bouleversé qui lui apparut.

— « Monsieur, un malheur ! »

— Quoi ?... »

— Au moulin... »

— Au moulin ! Mais parle donc !... »

— Je n'ose pas... monsieur... Je ne sais pas... Si Monsieur veut descendre Paulot est en bas C'est lui qui m'a dit d'appeler Monsieur... »

Le jeune garçon n'achevait pas de bégayer ces mots que Clément s'était jeté sur ses effets et avait passé les plus essentiels. Quatre à quatre, par l'escalier, il appelait, tout courant, le garde-moulin :

— « Paulot !... Mais où est-il ?... Où est-il ? »

Dans la cour, sous une clarté fraîche et mouillée d'aube automnale, il aperçut l'homme, effondré sur un banc.

Quand il vit Fontès, ce malheureux trembla de tous ses membres.

— « Mais expliquez-vous, mon garçon ? »

— Ah ! m'sieu le maire, je n'ai plus qu'à me crever, moi ! »

— Vous dites ?... »

— Ma patronne... »

— Eh bien ?... »

La vérité ne pouvait pas sortir. Le paysan suffoquait... Enfin, sous la suggestion impérieuse du regard de volonté, il fallut tout de même prononcer la chose horrible :

— On l'a tuée !

— Tuée !... »

Clément entra pour prendre un revolver. Geste machinal. Sait-on ce qu'on fait sous le premier choc d'une catastrophe ? Mais aussitôt, il était sur le sentier, courant, avec les poings étendus et frémissants comme pour vaincre tout, et la mort même.

Paulot et Gervais le suivirent. Un gardien de haras, lâchant ses chevaux, galopa derrière le groupe. Puis un labourer matinal. De sorte qu'ils furent plusieurs à pénétrer dans le moulin à la suite du maire de Theuville.

De ce côté, on traversait le Sausseron sur un enjambement de pierre. La chute bruissait, Paulot, dans son effroi, n'avait même pas songé à fermer les vannes pour arrêter le travail. La grande roue tournait, ruisselante, sans cesse fouettée par l'eau. Son effort puissant, distribué par les arbres de couche, les manivelles, les poulies, les courroies de transmission, se propageait dans les divers organes, d'en bas jusqu'au troisième étage.

Ici, au sous-sol, dans sa gaine de fonte, le concasseur pilait le blé, qui lui arrivait peu à peu de l'énorme « boisseau », où tous les jours, par l'ouverture du grenier, on en jetait

trente sacs. Automatiquement, le son se séparait du grain broyé, que les chaînes à godets enlevaient aussitôt pour aller le jeter sous les cylindres, à l'étage au-dessous. Dans la pénombre de cette partie du moulin, le tic-tac tétu des machines, leur halètement de créatures presque vivantes, leur norme activité, que ne troublait pas l'épouvante humaine, impressionnèrent même un Clément Fontès. Les sacs pendus aux énormes entonnoirs de bois, et qui, rigides et hauts de deux mètres, s'alignaient en file spectrale, semblaient des linceuls de suppliciés.

Clément crispa sa main sur la rampe du raide escalier. Ne traversait-il pas l'épouvante humaine, impressionnèrent même un Clément Fontès. Les sacs pendus aux énormes entonnoirs de bois, et qui, rigides et hauts de deux mètres, s'alignaient en file spectrale, semblaient des linceuls de suppliciés.

Mais non.

Le voici à l'étage. Le jour est là — d'autant plus clair qu'il se joue parmi des blancheurs. La farine impalpable saupoudre tout : le plancher trépidant, les gaires en bois des chaînes à godets, qui se dressent comme des colonnes. L'une d'elles est ouverte. On voit monter à toute vitesse les augets, qui portent là-haut, dans le sasseau, la poudre neigeuse non encore blutée. Clément voit comme un disque de brume la rotation d'un volant. Les deux boules d'un balancier vont et viennent. Une courroie sifflante lui barre le chemin. Il ne sait plus. Il se tourne.

— Où est-elle ?

(A suivre).